
Ukraine : l'UE se mobilise face à l'hiver

Description

Le 20 décembre 2019, la Commission européenne a publié un communiqué de presse annonçant la mobilisation de 8 millions d'euros pour venir en aide aux populations vulnérables affectées par le conflit en Ukraine.

Janez Lenarčič, Commissaire européen chargé de la gestion des crises souligne que ce financement supplémentaire a pour but premier de soutenir les populations confrontées aux rudes conditions hivernales. Il précise que l'UE apporte « *de l'aide aux personnes les plus vulnérables de part et d'autre de la ligne de contact* », même si le communiqué rappelle également que les équipes chargées d'apporter une aide humanitaire se heurtent parfois à un accès restreint à certaines zones.

Cette aide de 8 millions d'euros devrait être consacrée en priorité à la réparation d'écoles et de centres médicaux, à la facilitation de l'accès à ces centres et à l'achat de médicaments et du matériel nécessaire à leur fonctionnement. Le chauffage et l'accès à l'eau sont également ciblés par cette aide communautaire dont la gestion a été laissée à la charge d'ONG, d'agences onusiennes et du Comité international de la Croix-Rouge.

Le texte du communiqué en profite enfin pour noter que l'UE appelle toujours « *à la mise en œuvre intégrale des accords de Minsk* ».

En juillet 2019, Donald Tusk et Jean-Claude Juncker, respectivement président du Conseil européen et président de la Commission européenne à l'époque, s'étaient entretenus avec le président ukrainien Volodymyr Zelensky. La question de l'assistance financière de l'UE à l'est de l'Ukraine avait alors été abordée. Finalement, en 2019, l'aide financière humanitaire de l'UE pour l'Ukraine s'est élevée à 23 millions d'euros, pour une somme totale de 3 milliards d'euros depuis 2014.

Sources : Reuters, Communiqué de presse de la Commission européenne.

date créée

11/01/2020

Champs de Méta

Auteur-article : Juliana Barazer